



COMITÉ DES FORÊTS

VINGT-CINQUIÈME SESSION

5-9 octobre 2020

RAPPORT SUR LA SEMAINE WEBINAIRE DES FORÊTS SUR LA COVID-19, 22-25 JUIN 2020

Reconstruire en mieux: les contributions du secteur forestier à la reprise après la pandémie de covid-19

1. La semaine webinaire des forêts sur la covid-19¹ a eu lieu aux dates auxquelles devaient initialement se tenir la vingt-cinquième session du Comité des forêts et la septième Semaine mondiale des forêts. Elle a consisté en une série de séances en ligne, soit deux dialogues de haut niveau et sept réunions thématiques.

I. Participation

2. Chaque jour, entre 200 et 400 participants se sont connectés au webinaire des forêts sur la covid-19. On a dénombré notamment des représentants de pays, d'organismes des Nations Unies, d'organisations gouvernementales internationales et d'organisations non gouvernementales, de la société civile et d'universités, ainsi que des personnes qui ont des intérêts dans le secteur forestier.

II. Objectifs et programme de la semaine

3. Les objectifs de la semaine webinaire des forêts sur la covid-19 étaient les suivants:
- évaluer les incidences des pandémies sur les populations et les forêts;
 - recenser et étudier les interventions qui permettraient d'atténuer les incidences sur les populations et les forêts, tout en contribuant à bâtir un avenir plus résilient et plus durable;
 - proposer les prochaines étapes.
4. Le premier dialogue a porté sur les incidences de la covid-19: principaux enjeux, besoins en matière d'interventions et possibilités de reconstruire en mieux; le deuxième, Partenariat pour le

¹ On trouvera le programme détaillé, les intervenants et les liens vers les documents à l'adresse www.fao.org/about/meetings/cofo/covid-19-forestry-webinar-week/programme/fr

développement, a porté sur les actions de lutte contre la covid-19, et plus particulièrement sur l'intégration du secteur forestier dans les mesures d'appui au relèvement.

5. Les séances thématiques ont été structurées selon trois grands thèmes: i) atténuer les incidences de la covid-19 sur les populations tributaires des forêts et soutenir le relèvement afin d'améliorer leur résilience; ii) atténuer les incidences de la covid-19 sur les forêts et restaurer de sorte à améliorer la résilience des écosystèmes et des communautés; iii) reconstruire en mieux, notamment en favorisant des chaînes de valeur licites et durables.

III. Principales constatations et messages clés

a) Dialogues de haut niveau:

- Les dialogues de haut niveau ont montré que les emplois ont pâti des incidences de la covid-19 en raison de différents facteurs, notamment une hausse des prix des équipements et une baisse de la demande des produits, qui tarissent nécessairement les offres d'emploi. Les participants ont noté qu'un certain nombre de problèmes préexistants ont été accentués du fait de la pandémie: exploitation forestière illicite, manque d'intérêt des investisseurs à l'égard des industries certifiées, persistance des facteurs de déforestation, et absence d'une vision globale du paysage qui tient compte des forêts et de l'agriculture selon une perspective intersectorielle.
- Ils ont également remarqué que le secteur privé souhaite plus que jamais investir dans des solutions durables, fondées sur les éléments naturels et qui ont des effets bénéfiques sur la nature, ce qui constitue une priorité pour le secteur forestier.
- Depuis janvier 2020, les défis les plus importants auxquels est confrontée la chaîne de valeur des produits forestiers sont les perturbations qui touchent les travailleurs, les activités et les financements.
- La pandémie de covid-19 n'est que l'une des crises qui ont lieu simultanément: elle vient s'ajouter à la perte de la biodiversité et des habitats, au changement climatique, aux conflits sociaux et aux inégalités. Le secteur forestier est touché par ces crises, et les influence à son tour.
- L'action de lutte contre la pandémie peut être résumée à un choix: prospérité économique ou santé humaine? Ce sont deux options qui entrent en concurrence, comme l'ont montré les pays qui ont accepté les pertes économiques en instituant des mesures de confinement destinées à protéger la santé publique.
- La santé humaine et la santé de la planète sont étroitement liées, et cette prise de conscience a eu des effets considérables sur le raisonnement des décideurs au moment de planifier la phase de relèvement. La pandémie de covid-19 aura débouché sur quelque chose de prometteur, puisqu'il apparaît de plus en plus évident que le développement doit être durable. La pandémie met en effet au jour le caractère non durable de la voie empruntée par les activités de développement ces dernières décennies.
- La migration inversée, des zones urbaines aux zones rurales, a sensiblement augmenté la pression sur les forêts et les autres écosystèmes. Le commerce et les chaînes d'approvisionnement ont été déstabilisés et des possibilités d'écotourisme ont été gâchées, alors que ces deux volets revêtent une grande importance pour les communautés tributaires des forêts et les populations les plus vulnérables.
- Les crises sanitaires et économiques ont eu une autre conséquence: l'affaiblissement des règlements environnementaux. Ces derniers sont souvent perçus comme accessoires, et la santé économique est déconnectée de la santé du milieu.
- Le pouvoir de mobilisation des membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et d'autres partenaires doit être sollicité, ce qui permettra de déployer rapidement une intervention technique. Les membres du Partenariat ont à leur disposition les données factuelles, la capacité de recherche et le savoir-faire relatifs au rôle des forêts dans le relèvement. Le Partenariat peut mettre en relation les acteurs des forêts avec ceux qui

travaillent sur le développement, en se fondant sur les mécanismes d'adaptation des communautés.

b) Séances thématiques

6. Les trois grands thèmes de la Semaine: i) atténuer les incidences de la covid-19 sur les populations tributaires des forêts et soutenir le relèvement afin d'améliorer leur résilience; ii) atténuer les incidences de la covid-19 sur les forêts et restaurer de sorte à améliorer la résilience des écosystèmes et des communautés; iii) reconstruire en mieux, notamment en favorisant des chaînes de valeur licites et durables.
 - i. Atténuer les incidences de la covid-19 sur les populations tributaires des forêts et soutenir le relèvement afin d'améliorer leur résilience
 - Les études scientifiques commencent à mettre au jour des liens clairs entre déforestation, dégradation forestière, changement climatique et apparition de maladies infectieuses: il apparaît nécessaire de préserver la santé et la diversité des forêts et des écosystèmes agricoles afin de prévenir l'apparition de nouvelles maladies.
 - La protection sociale et d'autres dispositifs (...) doivent être étendus aux communautés forestières et aux autres populations vulnérables.
 - Pendant le confinement, on a constaté dans le monde une hausse des conflits portant sur les ressources naturelles, entre les gouvernements et le secteur privé d'un côté et les communautés de l'autre. Dans les pays dans lesquels la gouvernance forestière est faible, les feux de forêt, l'exploitation forestière illégale, l'accaparement illicite des terres communautaires et les conflits relatifs à l'utilisation des terres et des forêts ont augmenté.
 - Les petits exploitants familiaux et leurs communautés rurales subissent de plein fouet les effets de la covid-19 tandis que les facteurs de stress, notamment le changement climatique, continuent de peser sur eux.
 - Apporter un appui et des financements aux organisations de producteurs dans les secteurs forestier et agricole et à leurs fédérations et associations à différents niveaux, dans le but de renforcer leur résilience collective, pourrait bien être le moyen le plus rapide de toucher le plus grand nombre de personnes, ce qui permettra de contrer immédiatement les effets de la pandémie tout en assurant une résilience à long terme face à d'autres chocs, en particulier ceux qu'on doit au changement climatique.
 - Des partenariats solides entre gouvernements, organisations de producteurs dans les secteurs forestier et agricole, secteur privé et d'autres acteurs sont nécessaires afin de mettre en commun les solutions entre ces organisations et avec les autres acteurs.
 - Il a été attesté que les évolutions dans l'affectation des terres, y compris la déforestation et le morcellement des forêts, qui accompagnent l'urbanisation et l'intensification de l'agriculture, sont des facteurs majeurs de la flambée des maladies infectieuses telles que la malaria, le virus Ébola, etc.
 - L'approche «Une seule santé», définie comme l'intégration de plusieurs disciplines visant à l'optimisation de la santé des personnes, des animaux et de l'environnement, est tout indiquée pour examiner dans leur ensemble les liens qui unissent la santé humaine, celle des forêts et celle des écosystèmes.
 - ii. Atténuer les incidences de la covid-19 sur les forêts et restaurer de sorte à améliorer la résilience des écosystèmes et des communautés
 - La pandémie de covid-19 montre une fois encore l'importance des données scientifiques dans l'élaboration des politiques. La science est essentielle, non seulement pour aplanir la courbe de la pandémie, mais aussi pour freiner la déforestation et la dégradation des terres.
 - La crise de la covid-19 a eu pour effet d'interrompre les activités du secteur forestier. Dans certains pays, elle a eu d'autres incidences, puisqu'elle s'est traduite par un ralentissement du développement des plantations forestières du fait des restrictions

imposées à la circulation et à l'activité des personnes, et par la stagnation des efforts de protection des forêts.

- L'utilisation des données et de la science est nécessaire si l'on veut appliquer des solutions nouvelles contre la covid-19 et le changement climatique et en faveur de la gestion durable des forêts.
- iii. Reconstruire en mieux - chaînes de valeur licites et durables
- Les produits forestiers ont été essentiels dans la lutte contre la covid-19, car ils sont la matière première des équipements protecteurs individuels et d'autres fournitures ou services, notamment des produits hygiéniques et sanitaires, du chauffage (à partir de la biomasse), du désinfectant (à partir de l'éthanol), des masques respiratoires (à partir du papier) et des emballages pour les colis. Afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement de ces produits, le secteur forestier a été dûment considéré comme un service essentiel un peu partout dans le monde.
 - Le marché de la pulpe et du papier est resté relativement stable tout au long de cette période. Le marché du bois massif et les marchés à valeur ajoutée, notamment les exportations de contreplaqué et de sciages, ont subi une nette baisse, qui devrait apparaître de manière plus évidente dans les prochains bilans commerciaux.

IV. Prochaines étapes

7. Les groupes d'experts de haut niveau ont recommandé l'application de solutions innovantes, conçues pour éviter les futures pandémies, notamment de nouveaux modèles qui mettent en relation la nature et la santé, la résilience et la viabilité. Le concept de sylvothérapie et d'amélioration de l'immunité des êtres humains grâce aux forêts peut mobiliser des investissements destinés à protéger, restaurer et gérer les forêts et être à l'origine d'un nouveau domaine d'expertise qui créerait des emplois et qui inciterait les jeunes à participer aux efforts visant à reconstruire en mieux.
8. Tant les dialogues que les séances thématiques ont également mis en exergue les besoins suivants:
- Des interventions intégrées qui tiennent compte de l'apport énergétique, de la production agricole, de la biodiversité et de la santé des écosystèmes, assortis de budgets intégrés.
 - L'éducation et l'investissement dans le capital humain axé sur l'équité (notamment l'équité entre les sexes), qui sont vus comme des facteurs essentiels à la construction d'un avenir «zéro carbone»: les personnes qui vivent en marge des sociétés doivent être placées au cœur des plans de relèvement. Par exemple, la mise à disposition d'un appui supplémentaire aux collectivités et aux petits exploitants peut les conforter dans leur position d'entrepreneurs et peut permettre leur intégration dans la chaîne de valeur: l'agroforesterie fait office de passerelle entre les forêts et l'agriculture.
 - L'intensification des efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs mondiaux relatifs aux forêts et à relever le Défi de Bonn, et la promotion de chaînes de valeur et d'approvisionnement plus transparentes et dans lesquelles on peut retracer plus aisément l'origine des produits, à l'aube de la Décennie d'action des Nations Unies. Il a été noté que les outils, les initiatives et les cadres d'ores et déjà disponibles bénéficient d'un regain d'intérêt dans les circonstances créées par la covid-19.
 - Une action de lutte contre la crise sanitaire mondiale qui passe par la revitalisation des modèles de relation avec la nature. Il faut une approche plus complète qui prend en compte toute la chaîne de valeur, axée sur les groupes les plus vulnérables. Une collaboration plus étroite avec le secteur de la santé est nécessaire afin de garantir la sécurité des travailleurs de l'industrie forestière à leur retour, sans nuire aux communautés rurales.

- Une transition axée sur l'aspect territorial (plutôt que sectoriel) et une planification globale qui vise activement à la restauration des forêts et comprend des approches multisectorielles durables sur le long terme. Il convient d'établir des liens directs entre ces mesures et les contributions au patrimoine mondial commun, en particulier le climat et la biodiversité.
- Un contrôle strict de la déforestation licite et illicite et de la dégradation des forêts, et une gouvernance améliorée des forêts par l'application de politiques axées sur les populations (qui stabiliseront aussi les moyens d'existence locaux). Le blocage ou la réglementation stricte du transport et du commerce des animaux vivants pied issus de zones récemment déboisées (depuis moins de deux ans).
- La promotion de programmes cohérents/complémentaires assortis d'objectifs relatifs aux forêts et à la protection sociale.
- L'élaboration et l'amélioration des politiques et des investissements qui lient les forêts à une transformation des économies rurales, de l'agriculture et des systèmes alimentaires.
- La mobilisation d'investissements directs et d'un appui financier en faveur des organisations de producteurs dans les secteurs forestier et agricole.
- Des investissements consacrés au renforcement des capacités afin de mieux tenir compte de la santé de l'écosystème forestier dans l'approche «Une seule santé», au moyen d'une évaluation de programme de pays par le prisme «Une seule santé» et d'autres mécanismes de collecte de données, de bases de données et de coordination interconnectés, intersectoriels et à jour.
- La prise en compte du climat et du maintien de la légalité du secteur forestier dans l'élaboration des mesures stratégiques contre la covid-19.
- Reconstruire en mieux en étant informé - appuyer le relèvement après la covid-19 au moyen de plans d'intervention.
- Reconstruire en mieux ensemble - favoriser une approche collaborative de toutes les parties prenantes concernées, notamment les gouvernements, la société civile, les universités, les partenaires de développement et le secteur privé.
- L'Initiative «Du bois durable pour un monde durable²», qui vise à produire de nouvelles données afin de mieux positionner le secteur forestier et les chaînes de valeur durables du bois dans la phase de relèvement et dans le contexte de l'après-covid-19, par exemple par la production de notes d'information, d'infographies et de documents d'orientation sur le sujet.

V. Conclusion

9. Les participants ont reconnu le rôle central des forêts sur la santé des populations, étant donné que les flambées de zoonoses sont souvent liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. Il faut défendre avec force l'idée que l'intégrité des écosystèmes joue un rôle fondamental pour la santé et la prospérité des sociétés. La viabilité du secteur forestier doit être un élément central des plans nationaux de relèvement dans le contexte de la covid-19, afin de planter les graines d'une économie circulaire et d'un avenir respectueux de l'environnement.

² Une enquête a été menée afin d'évaluer les incidences de la pandémie sur les activités et les moyens d'existence du secteur forestier. L'ensemble des résultats de l'enquête peuvent être consultés à l'adresse <http://foris.fao.org/cofo/api/file/5ef49fb43ecce72502208331/af51af89-cb2a-4218-a84d-6f3fb6752bfa.pdf>.